



# DECLARATION (1) DE REMISE D'UN VEHICULE EN VUE DE SA DESTRUCTION

## DE DESTRUCTION D'UN VEHICULE PAR SON PROPRIETAIRE

(Code de la Route – Article R 322-9 et arrêté du 5 novembre 1984)

### REMARQUES IMPORTANTES – CODE DE LA ROUTE : ARTICLE R 322-9.

- En cas de vente ou de remise à titre gratuit d'un véhicule en vue de sa **destruction**, l'ancien propriétaire doit adresser **dans les quinze jours suivant la transaction**, à la Préfecture du département de son domicile, une déclaration accompagnée de la carte grise l'informant de la vente ou de la remise à titre gratuit du véhicule en vue de sa **destruction** et indiquant l'identité et le domicile déclarés par l'acquéreur.
- En cas de **destruction** d'un véhicule par son propriétaire, celui-ci doit adresser à la Préfecture du département de son domicile, **dans les quinze jours** qui suivent, une déclaration de **destruction** accompagnée de la carte grise.

Je soussigné(e),

**NOM** et Prénoms ou **DENOMINATION** (en capitales) : \_\_\_\_\_  
POUR UNE ENTREPRISE

Adresse complète : \_\_\_\_\_

déclare que le véhicule immatriculé sous le numéro :

\_\_\_\_\_  
Pour les exploitants agricoles,  
précisez votre numéro d'exploitation  
s'il s'agit d'un tracteur agricole.

et désigné ci-dessous : (pour remplir ces rubriques, consultez la carte grise)

\_\_\_\_\_  
GENRE

\_\_\_\_\_  
MARQUE

\_\_\_\_\_  
TYPE

\_\_\_\_\_  
Numéro d'identification ou numéro dans la série du type

\_\_\_\_\_  
CARROSSERIE

\_\_\_\_\_  
Puissance en CV

J M A  
\_\_\_\_\_  
Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation

(1)  a été remis (à titre gratuit ou onéreux) pour être détruit

à : \_\_\_\_\_  
Nom et prénoms ou dénomination (pour une entreprise)

Adresse complète : \_\_\_\_\_

(1)  a été détruit par moi-même, propriétaire,

**Dans tous les cas, joindre la carte grise du véhicule.**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE :**  
Pour les sociétés, nom et qualité  
du signataire et cachet.

(1) Cocher la case correspondante

**Si vous désirez obtenir un récépissé de la présente déclaration, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**